

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5060059

N/REF : 30/05/2025 15H39 C:025979 I:31963
V/REF : 9381717
V/Email reçu le Vendredi 30/05/2025 à 15H39

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
CHARTREUSE
74 COURS BECQUART CASTELBON
CS 90229
38506 VOIRON CEDEX**

V/REF.IMM. 0026
IMMEUBLE : LA DEITRAZ -0026
87, ROUTE DE VILLETTE
(BÂT. A/B/C/D/E)
38380 ST LAURENT DU PONT

Fontaine, le 05 Juin 2025

Référence Marché: Lot10-Plomberie Centre Isere
LOCALISATION : ALLEE 87 VILETTE - BAT LA DETRAZ - BAT C - CONTACT SUR PLACE
MME FOUCAULT 06 81 52 36 05
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR CANALISATION QUI A CEDE - DE CE FAIT PRESQUE
PLUS D'EAU DANS LE BATIMENT

SA 31/05/25 A 10H20-
APPEL RECU DE M DESAULTY (CADRE D'ASTREINTE) TEL *06 50057313* QUI NOUS
SIGNALE QUE LA SOCIETE SUEZ EST INTERVENU ET A CONSTATE QU'IL S'AGIT
D'UNE FUITE APRES COMPTEUR ET QUE C'EST A LA CHARGE DE PLURALIS
DE PLUS CELUI-CI DEMANDE A ETRE RECONTACTER POUR LUI TENIR AU COURANT
SACHANT QUE L'EAU DU BAT E A ETE COUPE, DEMANDE EN CAS DE NON REPARATION
UNE POSSIBILITE DE LIVRER DES PACKS D'EAU EN CAS DE DISPONIBILITE
EN STOCK

SA 31/05/25 A 11H35-
TEL A M DESAULTY (CADRE D'ASTREINTE) QUI NOUS SIGNALE QU'IL Y A 20
LOGEMENT AU BAT E ET QU'IL FAUT LIVRER ENVIRON 30 PACKS D'EAU DONT
2 PACKS POUR LES LOGEMENTS AVEC PLUS DE LOCATAIRES
/ SA 31/05/25 A 12H31-
RECU APPEL DU TECHNICIEN SUR PLACE (A/ B/ E ONT DE L'EF MAIS PAS D'ECS
MAIS LES ALLEES C ET D SONT PRIVEES D'EF (SOIT 2 MONTEES DE 18LGTS)
TL A MR DESAULTY, CADRE D'ASTREINTE, QUI PREND NOTE DES CONSTATS DE
NOTRE PERSONNEL ET VALIDE LA LIVRAISON DE 2 PACKS PAR LOGEMENTS (SOIT
36 LOGEMENTS POUR LES ALLEES 'C' ET 'D' DONC 72 PACKS)

Donneur d'ordre : Ste Perm anence PLURALIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 30/05/2025 A 17H45 :
CONSTAT D'UNE FUITE SUR LA CANALISATION GENERALE DE LA VILLE.

PREVOIR L'INTERVENTION DU SERVICE DES EAUX.

LE 31/05 A 10H30 :
RETOUR SUR PLACE.
LES BATIMENTS A, B ET E SONT ALIMENTES EN EAU.
LES BATIMENTS C ET D NE LE SONT PAS.
IL Y A UNE FUITE SUR LA CANALISATION GENERALE ENTERREE AU NIVEAU DE LA
MONTEE C.

LE 31/05 A 12H00 :
UN PERSONNEL DE SERVIMO LYON SE DEPLACE EN ISERE APRES AVOIR RECUPERE
DES PACKS D'EAU EN STOCK.

LE 31/05 A 14H30 :
DISTRIBUTION DE 70 PACKS D'EAU AUX OCCUPANTS SELON CONSIGNES DU CADRE
D'ASTREINTE.
DES PACKS ONT ETE DEPOSES DEVANT LA PORTE D'OCCUPANTS ABSENTS SELON
CONSIGNES.

LE 02/06/2025:
DISTRIBUTIONS DE 202 PACKS D'EAU POUR LES MONTEES A,B,C,D ET E

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 05/06/25 a 14H46 M. L.C. GAMACHO
AH LCOMPTER Email envoyé le 05/06/25 a 14H46 M. L.C. GAMACHO
TM LCOMPTER Email envoyé le 02/06/25 a 08H27 M. L.C. GAMACHO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Forfait Interv.Plomberie < 2H00 30/05	1	357,78		357,78
1,00	Forfait Interv.Plomberie < 2H00 31/05	2	357,78		357,78
2,00	PLS1000-Heure(s) Plombier	2	49,89		99,78
3,00	PLS1000-Heure(s) Plombier 1er OP	8	49,89		149,67

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	PLS1000-Heure(s) Plombier 2eme OP	8	49,89	149,67
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
70,00	Packs d'eau	5	3,00	210,00
202,00	Packs d'eau	8	3,00	606,00
TOTAL H.T.				1930,68
T.V.A. a 10,00%				193,06
TOTAL T.T.C.En EURO				2123,74

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN